

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	P E U G E O T		4 0 3 B 5-Commerciale		1961	3 5 3 0-A	
Caractéristiques "403 B 5" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV en haut							
s.auvent. - A partir.No châssis = 403 B5*2*875*001			Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure auvent et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté de la pompe à essence							
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'468 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission		tout synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 4'610	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant		4	Crochet rem. s.demande	Largeur 1'680	
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}		30	Voie avant 1'340	Hauteur 1'650	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		121	Voie arrière 1'320	Empattement 2'900	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel			Diam. de braq. 10,10/10,45	Porte à faux arr. 975	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	590	635	1'225	Dimension	165x380xC	165x380xC	Longueur 1'840
Charge utile	120	455	575	Charge pneu	580	580	Largeur 1'010/1'330
Total	710	1'090	1'800	MICHELIN C			Hauteur 900
Gar. de fabr.	710	1'090	1'800				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			2'800	Nombre de portes		4 + 1 AR	Porte à faux arr. 770
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		PEUGEOT	C.V. frein 65 SAE
Alésage		80		Course		73	C.V. impôts 7,47
Forme de la carrosserie		commerciale					
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu arr. 3)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	Indic. de direction	6/ clignoteurs avec lampe-ténoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position (blanc)	
Feux de position	2/ séparés sous phares *	latéraux à l'arrière comb.av.feux stationn.	
Phare brouillard		AR = comb.av.feux AR et stop (rouge)	
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Essuie-glace	2/ électriques
Rélecteurs	2/ sous feux AR + 2 séparés Ø 50mm	Avertisseur	2/ électriques (1 +2-tons)
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot. (rge)	Rétroviseur	1/ intér.contre haut + 2 sur ailes
Eclairage N° de contrôle	1/pr.plaque normale seult.	Indicateur de vitesse	km/h
Phare marche arrière		Parties dangereuses	baguette plate sur capot non dangereuse
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 4'900 t/min		

Observations et exceptions

- *) Feux de stationnement: 2/ latéraux derrière portes arrière à mi-hauteur du vhc, combinés avec clignoteurs (AV = blanc / AR = rouge).

Lors du transport de marchandise:

Dispositif de protection: Doit être monté derrière le siège du conducteur (grille, barres, paroi ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Voiture de tourisme	P E U G E O T		4 0 3 B 5-Commerciale		1961	3 1 5 3 0-A
Caractéristiques "403 B 5" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV en haut s.auvent. - A partir.No châssis = 403 B5*2'875'001Carburant essence Nombre de cylindres: 4						
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)						
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure auvent.et sur plaquette du constructeur						
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté de la pompe à essence						
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête						
Position du mot. avant Frein-moteur						
Cylindrée	1'468 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm.		
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 4'610		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet rem.	s.demande	
Largeur			1'680			
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	30	Voie avant	1'340	
Hauteur			1'650			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	121	Voie arrière	1'320	
Empattement			2'900			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,10/10,45		Porte à faux arr. 975
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues.						
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide	590	635	1'225	Dimension	165x380xC	165x380xC
Longueur			1'840			
Charge utile	120	455	575	Charge pneu	580	580
Largeur			1'010/1'390			
Total	710	1'090	1'800	MICHELIN C		Hauteur 900
Gar. de fabr.	710	1'090	1'800			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			2'800	Nombre de portes		4 + 1 AR
Porte à faux arr.			770			
Direction: position			à gauche		Marque du moteur PEUGEOT	
C.V. frein			65 SAE			
Alésage			80		Course 73	
C.V. Impôts			7,47			
Forme de la carrosserie commerciale						
Nombre de places: total			5		(avant 2 milieu arr. 3)	
Places debout						
Siège arrière			Side-car			

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	Indic. de direction	6/ clignoteurs avec lampe-ténoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position (blanc)	latéraux à l'arrière comb.av.feux stationn.
Feux de position	2/ séparés sous phares *	AR = comb.av.feux AR et stop (rouge)	
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur	2/ électriques (1 +2-tons)
Réflecteurs	2/ sous feux AR + 2 séparés Ø 50mm	Rétroviseur	1/ intér.contre haut + 2 sur ailes
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.(rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses	baguette plate sur capot non dangereuse
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 4'900 t/min		

Observations et exceptions

- *) Feux de stationnement: 2/ latéraux derrière portes arrière à mi-hauteur du vhc, combinés avec clignoteurs (AV = blanc / AR = rouge).

Lors du transport de marchandise:

Dispositif de protection: Doit être monté derrière le siège du conducteur (grille, barres, paroi ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type